

**Centre Communal d'Action Sociale de**  
**SCHERWILLER**

**Liste des délibérations du Conseil d'Administration**  
**du 5 mars 2025**

La séance a fait l'objet des mesures de publicité suivantes :

- Convocation des membres du Conseil d'Administration le 24 février 2025
- Affichage en Mairie le 26 février 2025
- La séance est ouverte à 18 heures 30 en présence de Monsieur Olivier SOHLER, Président, Monsieur Marc HEIMBURGER, Vice-Président, Mesdames Régine DIETRICH, Christelle HIRSCHMANN, Anne RIFF, Annick SUTTER, Manon WOTOWIEC, et Messieurs Maurice GOETTELMANN, Albert MARCOT, Yves SCHNELL, membres du C.C.A.S.

Étaient absents et excusés :

- Madame Clémentine JEHL
- Monsieur Charles SITZENSTUHL, représentant la Collectivité européenne d'Alsace.
- Madame Claudine GUILLEMIN
- Madame Karine VOGELISEN

Madame Clémentine JEHL a donné procuration à Madame Anne RIFF

**Membres en exercice : 13**

**Présents : 10**

**Absentes et excusées : 3**

**Procuration : 1**

Le Conseil, après en avoir délibéré,

DESIGNE à l'unanimité Monsieur Maurice GOETTELMANN secrétaire de séance.

**DECISIONS**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2024.	Adopté à la majorité et 1 abstention
2.1.1 Finances : Budget général - Budget primitif 2025	Adopté à l'unanimité
2.1.2. Etat des subventions 2025	Adopté à l'unanimité

2.2.1. Budget annexe : Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) 2025 de l'EHPAD Résidence de l'Alumnat	Adopté à l'unanimité
2.2.2.1. Tarifs 2025 : Le prix du repas invité	Adopté à l'unanimité
2.2.2.2. Le montant de la caution	Adopté à l'unanimité
3. Marché de la restauration - lancement	Adopté à l'unanimité
4. Personnel. Création d'un poste d'infirmière en soins généraux à temps complet	Adopté à l'unanimité
5. Acceptation d'un don pour le budget annexe	Adopté à l'unanimité

# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SCHERWILLER

Réunion du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 5 mars 2025

Membres en exercice : 13

Présents : 10

Absentes et excusées : 3

Procuration : 1

## EXTRAIT DE DELIBERATION

### 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2024.

Le procès-verbal de la séance du 16 décembre 2024, préalablement diffusé, est **approuvé à la majorité et 1 abstention**

NOM – Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstention
SOHLER Olivier	Président		X		
HEIMBURGER Marc	Vice-Prdt		X		
DIETRICH Régine			X		
GOETTELMANN Maurice			X		
GUILLEMIN Claudine					
HIRSCHMANN Christelle					X
JEHL Clémentine		Par procuration à Anne RIFF	X		
MARCOT Albert			X		
RIFF Anne			X		
SCHNELL Yves			X		
SUTTER Annick			X		
VOGELEISEN Karine					
WOTOWIEC Manon			X		

Pour extrait conforme  
SCHERWILLER le 06 mars 2025  
Le Secrétaire de séance

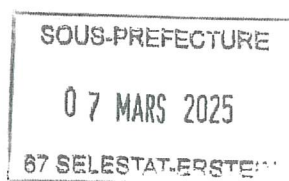


Maurice GOETTELMANN

Pour extrait conforme  
SCHERWILLER le 06 mars 2025  
Le Président de séance



Olivier SOHLER



# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SCHERWILLER

Réunion du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 05 mars 2025

Membres en exercice : 13

Présents : 12

Absente et excusée : 1  
Procuration : 1

## EXTRAIT DE DELIBERATION

### 2 - FINANCES

2.1 CCAS de Scherwiller – budget général

2.1.1 - Budget Primitif 2025

Le projet de budget est présenté par Mme Régine DIETRICH.

Il est arrêté comme suit :

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT :

<b>Dépenses :</b>	<b>12 200,00 Euros</b>
011 Charges à caractère général	7 130,00
012 Charges de personnel	300,00
65 Autres charges de gestion courante	4 770,00

<b>Recettes :</b>	<b>12 200,00 Euros</b>
74 Dotations, subventions et participations	12 000,00
75 Produits exceptionnels	200,00

SECTION D'INVESTISSEMENT : **./.**

Il est demandé au Conseil d'administration,

**D'APPROUVER** le projet de budget 2025 ;

**D'ARRETER** le document budgétaire aux chiffres ci-dessus indiqués.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,



**APPROUVE** le projet de budget 2025 ;

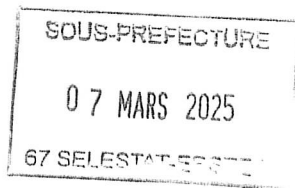
**ARRETE** le document budgétaire aux chiffres ci-dessus indiqués ;

#### ADOpte A L'UNANIMITE

NOM – Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstention
SOHLER Olivier	Président		X		
HEIMBURGER Marc	Vice-Prdt		X		
DIETRICH Régine			X		

GOETTELMANN Maurice			X		
GUILLEMIN Claudine			X		
HIRSCHMANN Christelle			X		
JEHL Clémentine		Par procuration à Anne RIFF	X		
MARCOT Albert			X		
RIFF Anne			X		
SCHNELL Yves			X		
SUTTER Annick			X		
VOGELEISEN Karine			X		
WOTOWIEC Manon			X		

<p>Pour extrait conforme SCHERWILLER, le 06 mars 2025 La Secrétaire de Séance</p>  <p>Maurice GOETTELMANN</p>	<p>Pour extrait conforme SCHERWILLER, le 06 mars 2025 Le Président</p>  <p>Olivier SOHLER</p>
--	---



# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SCHERWILLER

Réunion du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 05 mars 2025

Membres en exercice : 13

Présents : 12

Absente et excusée : 1

Procuration : 1

## EXTRAIT DE DELIBERATION

### 2 - FINANCES

2.1 CCAS de Scherwiller – budget général

2.1.2 – Etat des subventions 2025

Il est proposé au Conseil d'Administration d'arrêter l'état des subventions à verser de la manière suivante :

**Subvention Cancer** : 100,- €

Ligue contre le cancer  
67060 STRASBOURG

**Subvention Tuberculose** : 100,- €

Comité du Bas-Rhin de lutte contre la tuberculose  
67100 STRASBOURG

**Subvention IME** : 100,- €

Association Arc en Ciel - IME  
67600 SELESTAT

**Subvention Croix Rouge** 100,- €

Croix Rouge Française  
67600 SELESTAT

**Subvention Téléthon** 100,- €

Association Française Myopathie téléthon  
91000 EVRY

**Subvention Médecins sans frontières** 100,- €

Médecins sans frontières  
75011 PARIS 11<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT

**Subvention aide aux handicapés moteurs** 100,- €

Association Régionale Aide Handicapées Moteurs  
67100 STRASBOURG

**Subvention Scléroses en plaques** 100,- €

Association Française des sclérosés en plaques  
31700 BLAGNAC

**Subvention les Restaurants du Cœur** 100,- €

Les Resto du cœur 67  
67100 STRASBOURG

**Subvention Epicerie Sociale PAPRIKA** 100,- €

PAPRIKA  
67600 SELESTAT

**Subvention Cent pour un – Centre Alsace** 100,- €

SOUS-PREFECTURE

07 MARS 2025

67 SELESTAT-ERSTEN

4, rue de Melsheim  
67600 SELESTAT

**Subvention Banque Alimentaire**

100,- €

9, rue de l'industrie  
67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

**Soit un total de**



**1 200,- €**

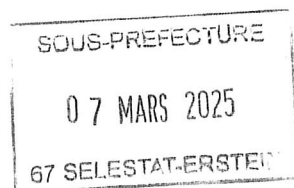
Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

**ARRETE** l'état des subventions à verser en 2025 conformément aux propositions ci-dessus présentées.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

NOM – Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstention
SOHLER Olivier	Président		X		
HEIMBURGER Marc	Vice-Prdt		X		
DIETRICH Régine			X		
GOETTELMANN Maurice			X		
GUILLEMIN Claudine			X		
HIRSCHMANN Christelle			X		
JEHL Clémentine		Par procuration à Anne RIFF	X		
MARCOT Albert			X		
RIFF Anne			X		
SCHNELL Yves			X		
SUTTER Annick			X		
VOGELEISEN Karine			X		
WOTOWIEC Manon			X		

<p>Pour extrait conforme SCHERWILLER, le 06 mars 2025 La Secrétaire de Séance</p>  <p>Maurice GOETTELMANN</p>	<p>Pour extrait conforme SCHERWILLER, le 06 mars 2025 Le Président</p>  <p>Olivier SOHLER</p>
--	---



# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SCHERWILLER

Réunion du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 5 mars 2025

Membres en exercice : 13

Présents : 12

Absente et excusée : 1

Procuration : 1

## EXTRAIT DE DELIBERATION

SOUS-PREFECTURE

07 MARS 2025

67 SELESTAT-ERSTEN

### 2. FINANCES

#### 2.2 Budget annexe

#### 2.2.1 Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) 2025 de l'EHPAD Résidence de l'Alumnat

Rapporteur : M. Olivier SOHLER, Président

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT :

##### Dépenses :

Groupe 1	Dépenses afférentes à l'exploitation courante	<b>2 438 590,30 Euros</b>
Groupe 2	Dépenses afférentes au personnel	512 450,00
Groupe 3	Dépenses afférentes à la structure	1 532 040,00
		394 100,30

##### Recettes :

Groupe 1	Produits de la tarification	<b>2 438 590,30 Euros</b>
Groupe 2	Autres produits relatifs à l'exploitation	2 343 257,22
Groupe 3	Produits exceptionnels	47 235,08
		48 098,00

#### SECTION D'INVESTISSEMENT :

##### Dépenses :

1641	Emprunts en euros	<b>304 590,76 Euros</b>
1681	Autres emprunts	103 264,76
165	Dépôts et cautionnements	11 326,00
2154	Matériel et outillage	80 000,00
2181	Installations générales, agencements	80 000,00
2183	Matériels de bureau et mat. Informatique	10 000,00
		20 000,00

##### Recettes :

	CAF	<b>304 590,76 Euros</b>
165	Dépôts et cautionnements	131 514,64
	Prélèvement sur le fonds de roulement	80 000,00
		93 076,12

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration DECIDE :

D'APPROUVER l'EPRD 2025 ;

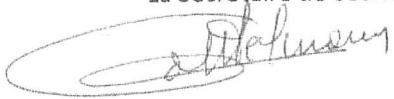

D'ARRETER le document budgétaire aux chiffres ci-dessus indiqués.

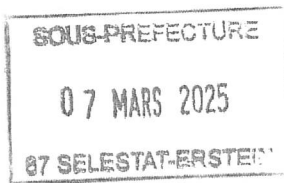
#### ADOpte A L'UNANIMITE

NOM – Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstention
SOHLER Olivier	Président		X		
HEIMBURGER Marc	Vice-Prdt		X		
DIETRICH Régine			X		



GOETTELMANN Maurice			X		
GUILLEMIN Claudine			X		
HIRSCHMANN Christelle			X		
JEHL Clémentine		Par procuration à Anne RIFF	X		
MARCOT Albert			X		
RIFF Anne			X		
SCHNELL Yves			X		
SUTTER Annick			X		
VOGELEISEN Karine			X		
WOTOWIEC Manon			X		

<p>Pour extrait conforme SCHERWILLER, le 06 mars 2025 La Secrétaire de Séance</p>  <p>Maurice GOETTELMANN</p>	<p>Pour extrait conforme SCHERWILLER, le 06 mars 2025 Le Président</p>  <p>Olivier SOHLER</p>
--	---



# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SCHERWILLER

Réunion du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 5 mars 2025

Membres en exercice : 13

Présents : 12

Absente et excusée : 1

Procuration : 1

## EXTRAIT DE DELIBERATION

### 2. FINANCES

#### 2.2 Budget annexe

##### 2.2.1 Tarifs 2025

##### 2.2.1.1 Le prix du repas invité

**Rapporteur** : M. Olivier SOHLER, Président

Dans sa délibération du 29/04/2011, le Conseil d'Administration a fixé le montant du repas pour les familles et les invités à 9,00 euros.


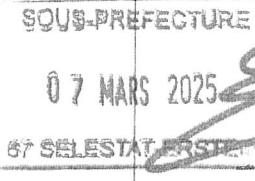

Compte tenu de l'ancienneté du tarif et du coût de la vie, il est proposé d'augmenter ce prix à 10 €

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration DECIDE :

**D'APPROUVER** le tarif de 10 € pour les repas familles et invités

#### ADOPTE A L'UNANIMITE

NOM – Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstention
SOHLER Olivier	Président		X		
HEIMBURGER Marc	Vice-Prdt		X		
DIETRICH Régine			X		
GOETTELMANN Maurice			X		
GUILLEMIN Claudine			X		
HIRSCHMANN Christelle			X		
JEHL Clémentine		Par procuration à Anne RIFF	X		
MARCOT Albert			X		
RIFF Anne			X		
SCHNELL Yves			X		
SUTTER Annick			X		
VOGELEISEN Karine			X		
WOTOWIEC Manon			X		

Pour extrait conforme SCHERWILLER, le 06 mars 2025 La Secrétaire de Séance  Maurice GOETTELMANN		Pour extrait conforme SCHERWILLER, le 06 mars 2025 Le Président  Olivier SOHLER
--	---	---

# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SCHERWILLER

Réunion du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 5 mars 2025

Membres en exercice : 13

Présents : 12

Absente et excusée : 1

Procuration : 1

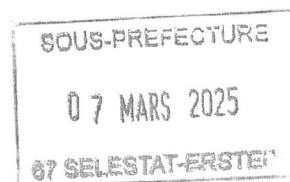
## EXTRAIT DE DELIBERATION

### 2. FINANCES

#### 2.2 Budget annexe

##### 2.2.1 Tarifs 2025

##### 2.2.1.2 Le montant de la caution



**Rapporteur :** M. Olivier SOHLER, Président

Dans sa délibération du 22 mars 2012 le Conseil d'Administration avait fixé le montant de la caution pour un hébergement permanent à 1500 € + un chèque de réservation de 300 €.

Suite à une inspection en date du 11 mai 2018 de la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes (DGCCRF), il était demandé un chèque de caution unique de 1 800 €. Ce montant correspondait à un loyer mensuel et était encaissé au moment de l'arrivée du résident.

Pour un hébergement temporaire, il était demandé un chèque de réservation de 300 € au moment de l'inscription pour couvrir les frais de dossier, et une caution d'un montant de 1 500 €.

En 2025, le loyer mensuel se situe à 2289.90 € pour un mois de 30 jours.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration DECIDE :

**D'ETABLIR** la caution à 2200 € pour un hébergement permanent

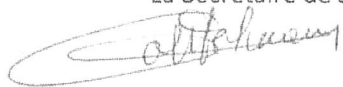
**DE MAINTENIR** le chèque de réservation à 300 € pour un hébergement temporaire

**De FIXER** la caution à 1 900 € pour un hébergement temporaire

### ADOPTE A L'UNANIMITE

NOM – Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstention
SOHLER Olivier	Président		X		
HEIMBURGER Marc	Vice-Prdt		X		
DIETRICH Régine			X		
GOETTELMANN Maurice			X		
GUILLEMIN Claudine			X		
HIRSCHMANN Christelle			X		
JEHL Clémentine		Par procuration à Anne RIFF	X		
MARCOT Albert			X		
RIFF Anne			X		
SCHNELL Yves			X		
SUTTER Annick			X		
VOGELEISEN Karine			X		
WOTOWIEC Manon			X		

Pour extrait conforme  
SCHERWILLER, le 06 mars 2025  
La Secrétaire de Séance

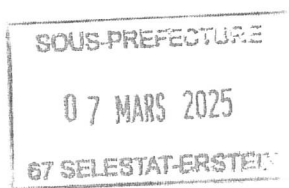


Maurice GOETTELMANN

Pour extrait conforme  
SCHERWILLER, le 06 mars 2025  
Le Président



Olivier SOHLER



# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SCHERWILLER

Réunion du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 05 mars 2025

Membres en exercice : 13

Présents : 12

Absente et excusée : 1

Procuration : 1

## EXTRAIT DE DELIBERATION

SOUS-PREFECTURE

07 MARS 2025

67 SELESTAT-ERSTES

### 3. Marché de la restauration

Le marché de la gestion de la restauration au sein de la Résidence de l'Alumnat arrive à échéance au 31 aout 2025.

Selon l'alinéa 3° de l'article R2123-1 modifié par le Décret n°2021-357 du 30 mars 2021 :

« L'acheteur peut recourir à une procédure adaptée pour passer un marché ayant pour objet des services sociaux et autres services spécifiques, dont la liste figure dans un avis annexé au présent code, quelle que soit la valeur estimée du besoin ».

Après vérification, la restauration fait partie de cette liste.

L'établissement va par ailleurs devoir prendre en compte les impacts de la loi EGALIM (pour rappel : elle a pour objectif accroître la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle de nos produits ; favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous et intensifier la lutte contre le gaspillage alimentaire

La loi Egalim fixe l'objectif d'au moins 50% de produits durables (dont 20% de bio), notamment sous signe d'identification de l'origine et de la qualité (SIQO), dans les repas servis en restaurants collectifs depuis le 1er janvier 2022 (restauration collective dans tous les établissements chargés d'une mission de service public).

La description et le montant estimé sur 3 ans +1 an supplémentaire du marché sont présentés dans le tableau suivant :

	Type de procédure	Montant minimum HT	Montant maximum HT	Frais annexes	Coût total HT max
Gestion de la restauration pour personnes âgées	Marché A Procédure Adaptée (MAPA)	720 000,00	900 000,00	20 000,00	920 000,00

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration DECIDE :

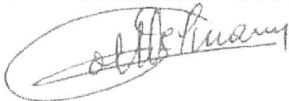

**D'AUTORISER** le lancement du Marché A Procédure Adaptée.

**D'INSCRIRE** Les crédits nécessaires au budget.

### ADOpte A L'UNANIMITE

NOM – Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstention
SOHLER Olivier	Président		X		
HEIMBURGER Marc	Vice-Prdt		X		
DIETRICH Régine			X		
GOETTELMANN Maurice			X		
GUILLEMIN Claudine			X		

JEHL Clémentine		Par procuration à Anne RIFF	X		
MARCOT Albert			X		
RIFF Anne			X		
SCHNELL Yves			X		
SUTTER Annick			X		
VOGELEISEN Karine			X		
WOTOWIEC Manon			X		

<p>Pour extrait conforme SCHERWILLER, le 06 mars 2025 La Secrétaire de Séance</p>  <p>Maurice GOETTELMANN</p>	<p>Pour extrait conforme SCHERWILLER, le 06 mars 2025 Le Président</p>  <p>Olivier SOHLER</p>
--	---

SOUS-PREFECTURE  
07 MARS 2025  
67 SELESTAT-ERSTEN

# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SCHERWILLER

Réunion du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 05 mars 2025

Membres en exercice : 13

Présents : 12

Absente et excusée : 1

Procuration : 1

## EXTRAIT DE DELIBERATION

### 4. Personnel : Création d'un poste d'infirmière en soins généraux de classe normale à temps plein.

Suite au départ d'une infirmière diplômée d'Etat à 0,7 ETP, en 2023, nous avons procédé à un appel à candidature. Devant les difficultés à recruter sur la même quotité de temps de travail, il nous faut envisager la possibilité de recruter une IDE à temps plein.

Cet emploi permanent peut également être pourvu par un agent contractuel lorsqu'il ne peut l'être par un fonctionnaire, sur le fondement de l'article L332-8 2° du code général de la fonction publique, à savoir : Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le présent code.

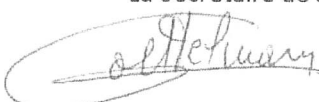
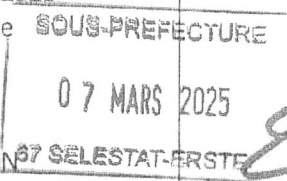
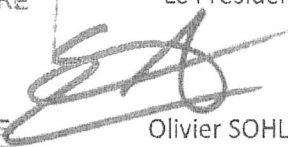
Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration DECIDE :

**D'APPROUVER** la création d'un emploi permanent d'infirmière en soins généraux de classe normale à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025.

**D'ARRETER** le document budgétaire aux chiffres ci-dessus indiqués.

### ADOPTE A L'UNANIMITE

NOM – Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstention
SOHLER Olivier	Président		X		
HEIMBURGER Marc	Vice-Prdt		X		
DIETRICH Régine			X		
GOETTELMANN Maurice			X		
GUILLEMIN Claudine			X		
HIRSCHMANN Christelle			X		
JEHL Clémentine		Par procuration à Anne RIFF	X		
MARCOT Albert			X		
RIFF Anne			X		
SCHNELL Yves			X		
SUTTER Annick			X		
VOGELEISEN Karine			X		
WOTOWIEC Manon			X		

Pour extrait conforme SCHERWILLER, le 06 mars 2025 La Secrétaire de Séance  Maurice GOETTELMANN		Pour extrait conforme SCHERWILLER, le 06 mars 2025 Le Président  Olivier SOHLER
--	---	---

# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SCHERWILLER

Réunion du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 05 mars 2025

Membres en exercice : 13

Présents : 12

Absente et excusée : 1

Procuration : 1

## EXTRAIT DE DELIBERATION

### 5. Acceptation d'un don pour le budget annexe

Rapporteur : Olivier SOHLER

Suite aux obsèques de M. ANSELM, M. SELTZ a souhaité faire un don de 150 € au profit de l'EHPAD de SCHERWILLER.

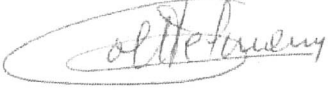
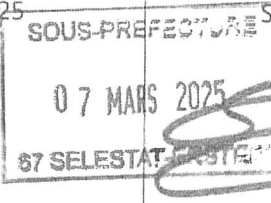
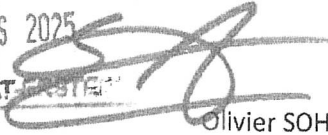
Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration DECIDE :

**D'ACCEPTER** ce don d'un montant de 150,- €

**D'INTEGRER** la valeur de ce don au compte 7718

### ADOpte A L'UNANIMITE

NOM – Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstention
SOHLER Olivier	Président		X		
HEIMBURGER Marc	Vice-Prdt		X		
DIETRICH Régine			X		
GOETTELMANN Maurice			X		
GUILLEMIN Claudine			X		
HIRSCHMANN Christelle			X		
JEHL Clémentine		Par procuration à Anne RIFF	X		
MARCOT Albert			X		
RIFF Anne			X		
SCHNELL Yves			X		
SUTTER Annick			X		
VOGELEISEN Karine			X		
WOTOWIEC Manon			X		

Pour extrait conforme SCHERWILLER, le 06 mars 2025 La Secrétaire de Séance  Maurice GOETTELMANN	 SOUS-PREFECTURE 07 MARS 2025 87 SELESTAT	Pour extrait conforme SCHERWILLER, le 06 mars 2025 Le Président  Olivier SOHLER
--	---	---